

Conseil scientifique et collaborateurs

Directeur

Gabriel ANDREESCU – Docteur en sciences politiques de l'École nationale des sciences politiques et administratives. Professeur associé à l'École doctorale de philosophie, sociologie et sciences politiques de l'Universitatea de Vest, Timișoara. Fondateur de l'APADOR-CH, fondateur et président du Centre d'études internationales, médiateur pour les minorités nationales et solidarité pour la liberté de conscience. Chevalier de l'Ordre national « Steaua României ». A reçu, entre autres distinctions, le *prix Petöfi pour la liberté des peuples d'Europe centrale* (Fondation XXI Century / Budapest), *Pro Minority* (gouvernement hongrois), le *prix Human Rights Monitor* (Human Rights Watch aux États-Unis).

* * *

Conseil scientifique

Lucian BOJIN – Docteur en droit. Professeur à la faculté de droit de l'Universitatea de Vest, Timișoara. Auteur de plusieurs ouvrages et articles sur les droits de l'homme, le droit constitutionnel, le droit des organisations et le droit international public (*Commentaires sur la Constitution roumaine*, Polirom, 2010 – ouvrage collectif, *La personnalité juridique dans le droit des organisations*, CH Beck, 2015 – récompensé par la Société des sciences juridiques, *Manuel des relations internationales et des organisations pour les étudiants en droit*, Maison d'édition Universitatea de Vest, 2018). Avocate au barreau d'Arad.

Diana BOTĂU – Docteur en droit. Maître de conférences à la faculté de droit de l'université « Babeș-Bolyai » de Cluj-Napoca, où elle enseigne le droit international public et le droit comparé. Auteure de plusieurs ouvrages et articles dans le domaine du droit international public, des droits de l'homme et du droit de l'Union européenne, notamment: *Application du droit international dans le sous-système de la Convention européenne des droits de l'homme. L'affaire Kononov*, Ed. Hamangiu, 2013; *La doctrine internationale du traitement du passé communiste*, Ed. C.H. Beck, 2016 (co-écrit avec Gabriel Andreescu et Măriuca Oana Constantin); Droit international. Section générale (co-écrit avec

Vanlentin Constantin – récompensé par l'Union des juristes de Roumanie et l'université « Babeş-Bolyai »). Avocat au barreau de Cluj.

Aurora CIUCĂ - Docteur en droit de l'université « Al. I. Cuza », titulaire d'un master « cum laude » en droit international et droits de l'homme de l'université « Notre Dame » aux États-Unis, professeur à l'université « Stefan cel Mare » de Suceava, membre du conseil d'administration de la fondation « Equal Chances for Women » (Égalité des chances pour les femmes) de Iasi, membre de la Société française pour le droit international.

Gelu DUMINICĂ – Docteur en sociologie de l'université de Bucarest. Professeur associé à la faculté de sociologie et de travail social de l'université de Bucarest. Directeur exécutif de la fondation Agenția « Împreună ». Il a été consultant pour l'Agence nationale pour les Roms du gouvernement roumain entre 2006 et 2007, membre de la Commission présidentielle pour l'analyse des risques sociaux et démographiques, membre du Conseil économique et social, membre du conseil d'administration de la branche de Bucarest du Collège national des travailleurs sociaux en Roumanie. Entre 2000 et 2020, il a contribué en tant qu'expert et gestionnaire à plus de 50 projets de développement communautaire et d'inclusion sociale dans des zones défavorisées.

Rodoljub ETINSKI – Professeur invité à l'université Donja Gorica, Podgorica. Professeur de droit international à l'université de Novi Sad, à la retraite. Il a enseigné dans les universités de Banja Luka, Belgrade, Graz, Henan, Maribor, Niš, Pecs, Sapienca, Timișoara et Zhongnan. Président de la section de droit international de l'École de droit naturel de Kopaonik 2005-2022. Vice-président de la branche serbe de l'Association de droit international. Conseiller juridique au ministère des Affaires étrangères de la République fédérale de Yougoslavie 1994-2000. Conseiller juridique au ministère des Affaires étrangères de la République de Serbie 2014-2016. Il a participé à des négociations et conférences bilatérales et multilatérales, notamment les conférences de Dayton et de Rambouillet.

Jean-François RENUCCI – Professeur à la Faculté de droit de l'Université de Nice Sophia-Antipolis (France). Ancien conseiller au Département des relations extérieures de Monaco. Directeur du Centre d'études sur les droits sud-européens. Directeur du Centre d'études européennes sur les droits de l'homme. Auteur de plusieurs ouvrages, dont *Droit européen des droits de l'homme* (2002) et *Code de procédure pénale - Convention européenne des droits de l'homme* (2006).

Florin STRETEANU – Docteur en droit de l'université Babeş-Bolyai de Cluj-Napoca. Professeur à la faculté de droit et chancelier général de l'université Babeş-Bolyai de Cluj-Napoca. Professeur invité à l'université de Limoges (France), à l'université de Reims (France), à l'université de Strasbourg III Robert Schumann

(France), à la Faculté internationale de droit comparé (France) et à l'université de Saragosse (Espagne). Membre de l'Association internationale de droit pénal et de la Société de droit comparé.

Frédéric SUDRE – Professeur à la Faculté de droit de l'Université Montpellier I. Directeur de l'Institut de droit européen des droits de l'homme (L'Institut de Droit Européen des Droits de L'Homme). Il a publié des ouvrages de référence dans le domaine du droit, notamment: *Réalité et perspectives du droit communautaire des droits fondamentaux* (coord., 2000), *La Convention européenne des droits de l'homme* (2002), *Le droit au respect de la vie familiale au sens de la Convention européenne des droits de l'homme* (coord., 2002), *Le ministère public et les exigences du procès équitable* (coord., 2003), *La diffusion du modèle européen du procès équitable* (coord., 2003), *Droit européen et international des droits de l'homme* (traduit par Polirom: *Drept european și internațional al drepturilor omului*).

Ineta ZIEMELE – Ancienne juge à la Cour européenne des droits de l'homme. Elle a étudié le droit à l'université de Lettonie et à l'université de Cambridge. Elle a été professeure de droit international et des droits de l'homme à la faculté de droit de Riga. Ancienne conseillère de programme à la Direction générale des droits de l'homme du Conseil de l'Europe.

Contributeurs à ce numéro

Diana CACCIALI – Diplômée en stylisme industriel à l'Institut des arts appliqués, I.D.E.A.A., Bahía Blanca, Argentine. Elle est devenue étudiante à l'École de yoga de Buenos Aires (BAYS). Elle a travaillé comme styliste indépendante et a créé sa propre marque de corsetterie. Responsable du marketing dans une start-up technologique opérant en Argentine, au Chili et en Uruguay.

Willy FAUTRE – Ancien chargé de mission au cabinet du ministère belge de l'Éducation et au Parlement belge. Il est directeur de Human Rights Without Frontiers (HRWF), une ONG basée à Bruxelles qu'il a fondée en décembre 1988. Son organisation défend les droits humains en général, avec un accent particulier sur les minorités ethniques et religieuses, la liberté d'expression, les droits des femmes et les personnes LGBT. Il a mené des missions d'enquête sur les droits de l'homme dans plus de 25 pays, dont l'Irak, le Nicaragua sandiniste ou les territoires maoïstes du Népal. Il est professeur d'université dans le domaine des droits de l'homme. Il a publié de nombreux articles dans des revues universitaires sur les relations entre l'État et les religions. Membre du Club de la presse à Bruxelles. Il est défenseur des droits de l'homme auprès des Nations unies, du Parlement européen et de l'OSCE.

Massimo INTROVIGNE – Sociologue italien spécialiste des religions. Il est le fondateur et directeur général du Centre d'études sur les nouvelles religions (CESNUR), un réseau international de chercheurs qui étudient les nouveaux mouvements religieux. Introvigne est l'auteur d'environ 70 livres et de plus de 100 articles dans le domaine de la sociologie des religions. Il a été le principal auteur de *l'Enciclopedia delle religioni in Italia* (Encyclopédie des religions en Italie) de l'. Il est membre du comité de rédaction de l'Interdisciplinary Journal of Research on Religion et du comité exécutif de Nova Religio de l'University of California Press. Du 5 janvier au 31 décembre 2011, il a occupé le poste de « Représentant pour la lutte contre le racisme, la xénophobie et la discrimination, avec un accent particulier sur la discrimination à l'égard des chrétiens et des membres d'autres religions » de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). De 2012 à 2015, il a été président de l'Observatoire de la liberté religieuse, institué par le ministère italien des Affaires étrangères afin de surveiller les problèmes de liberté religieuse à l'échelle mondiale.

Martin KRAJČA – Psychologue et psychothérapeute, il s'intéresse depuis longtemps à la psychologie transpersonnelle et à la spiritualité, ce qui l'a amené à explorer ces domaines au-delà des limites habituelles de sa profession, notamment par le biais de recherches indépendantes. En 2011, alors qu'il préparait un doctorat à l'université Masaryk de Brno, il a été victime de discrimination en raison des sentiments anti-sectes de la direction du département. Après avoir établi des liens avec des institutions en dehors de la République tchèque, Martin s'est activement engagé dans la défense des droits des nouveaux mouvements religieux et a joué un rôle dans le processus d'enregistrement du Guru Jára Path. Il se concentre actuellement sur la promotion de la compréhension mutuelle entre les pratiquants spirituels et la société.

Camelia MARIN – Membre de Soteria International, une ONG de défense des droits humains basée au Danemark, qui soutient une compréhension plus approfondie et une perspective plus large de la liberté de conscience et de croyance, et vise à faire reconnaître que la spiritualité ne peut être considérée comme une pratique d'e distincte, mais qu'elle est plutôt intégrée dans toutes les activités individuelles et sociales.

Susan J. PALMER – Professeure affiliée au département des religions et des cultures de l'université Concordia à Montréal. Elle dirige le projet « *Children on Sectarian Religions and State Control* » (*Les enfants dans les religions sectaires et le contrôle de l'État*) à l'université McGill, soutenu par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH). Elle est l'auteure de douze ouvrages, dont: *The New Heretics of France* (Oxford University Press, 2012), *Storming Zion: Exploring State Raids on Religious Communities* (Oxford University Press, 2016 - avec Stuart A. Wright), *Uyghur Women Activists in the Diaspora*:

Restorying a Genocide (Bloomsbury Studies in Religion, Gender, and Sexuality, 2024 - avec Dilmurat Mahmut et Abdulmuqtedir Udun).

María VARDÉ – Anthropologue. Chercheuse à l’Institut des sciences anthropologiques de la Faculté de philosophie et de lettres de l’Université de Buenos Aires. Conférencière sur les thèmes de la discrimination religieuse et de la liberté de religion ou de croyance dans des contextes universitaires et institutionnels.

* * *

Le Conseil national de lutte contre la discrimination a été créé conformément aux dispositions de l’ordonnance gouvernementale n° 137/2000 relative à la prévention et à la sanction de toutes les formes de discrimination et a récemment acquis, à la suite de l’adoption de la loi n° 324/2006, le statut d’autorité publique dans le domaine de la discrimination. Le Conseil national de lutte contre la discrimination est un organisme autonome, doté de la personnalité juridique, placé sous le contrôle du Parlement et garantissant le respect et l’application du principe de non-discrimination.